

## Concours OUI-DD 2007-2008

### Les représentations sociales du développement durable en lien avec les politiques de gestion du territoire dans l'agglomération lausannoise

Le concept de développement durable (DD) est presque universellement approuvé dans le paysage politique suisse. Il constitue l'un des principes très largement partagés, aussi bien par la classe politique que par les citoyens, et a même sa place dans la constitution de la Confédération. Dans la mesure où il est souvent utilisé pour guider divers types de décisions, on peut considérer qu'il existe autour de ce concept un savoir de sens commun suffisamment partagé pour le rendre opérationnel. Il y a pourtant des façons très diverses de l'interpréter et par conséquent des visions divergentes pour le mettre en application sur le terrain. Or c'est bien en fonction de la manière dont il est perçu par l'ensemble des acteurs sociaux et non de sa définition scientifique que le concept de DD a un impact sur le monde réel.

Il en a en particulier dans le domaine de l'aménagement, et plus largement, de la gestion du territoire urbain dans lequel il est devenu un nouveau référentiel. Tout comme pour l'interprétation générale du concept, plusieurs traditions se confrontent dans ce domaine pour définir ce qu'est une ville durable et par quel moyen cet idéal devrait être atteint.

Attaché dans un premier temps à expliciter la démarche et discuter de manière théorique le concept de DD, mon travail a eu pour but principal d'explorer, au moyen de méthodes quantitatives empruntées à la psychologie sociale, quelle signification revêt dans le sens commun le concept de développement durable en matière de gestion du territoire. Et plus précisément, de s'interroger, en partant de la théorie des représentations sociales, sur trois questions fondamentales : *quel est le contenu du savoir de sens commun sur le DD ? (1), en fonction de quels principes organisateurs les positions individuelles sur la mise en application de ce concept se différencient les unes des autres ? (2), enfin, quel rôle jouent les ancrages idéologiques et sociaux des individus dans l'interprétation qui est faite du DD ? (3)*

Pour y répondre, une enquête a été menée auprès de membres de législatifs communaux de cinq communes de l'agglomération lausannoise. Elle avait pour but de déterminer à quel degré telle ou telle mesure concrète dans le domaine de la gestion du territoire urbain était associée au concept de développement durable. L'interprétation des résultats obtenus a permis de montrer que le DD est largement pris en considération dans les décisions politiques et qu'un nombre important de modalités pratiques est associé à ce concept.

Même si les types de mesures prônées dans une perspective de DD sont très divers, il semble que ce soient en premier lieu les stratégies modérées qui sont privilégiées. Il apparaît notamment que davantage qu'à une transformation des modes de vie, la durabilité de l'agglomération est associée à des évolutions techniques. Les réponses témoignent pourtant de l'apparition de valeurs et de modalités d'action nouvelles en termes d'urbanisme. En particulier, se dégage l'idée d'une ville dense, connectée efficacement par les transports publics, aux bâtiments performants d'un point de vue énergétique et dont les différentes entités administratives coordonnent un territoire polycentrique appelé à fonctionner en réseau (1).

Au delà de cette image globale, il existe des différences assez importantes entre individus dans l'interprétation du DD en matière de gestion du territoire. Et il semblerait que ce soit en particulier autour du rôle à jouer par les collectivités publiques dans la mise en place du DD que les positions individuelles se différencient les unes des autres (2).

Enfin, il apparaît que les ancrages idéologique et géographique ont une influence importante sur l'interprétation qui est faite du DD. Ainsi les groupes de répondants déterminés en fonction de leur appartenance politique et de leur commune de résidence ont des perceptions significativement différentes du concept. Ces caractéristiques semblent en effet jouer un rôle non négligeable sur l'appréciation du caractère durable ou non des diverses mesures proposées (3).

Au vu de la spécificité de ce travail, il n'est pas possible de l'inscrire clairement dans les trois dimensions du DD, mais dans la mesure où il permet d'élargir le savoir sur la perception de ce concept, il peut permettre une meilleure compréhension de la dimension sociale et psychologique de son application. Comme le DD tend à imposer des restrictions et qu'il se définit en fonction de valeurs, il doit, pour être efficace dans une société libérale, découler de choix démocratiques. Les modalités pratiques de la réalisation de ce concept ne peuvent donc être validées par les experts, mais doivent l'être par les citoyens et leurs représentants politiques. C'est en particulier sur la définition des priorités collectives que se situe l'enjeu essentiel de la problématique soulevée par ce concept. Dans cette perspective, il semble primordial de comprendre ce que signifie le DD dans une situation donnée et quels sont les points de désaccord entre individus pour essayer de le mettre en place.